

Commune d' Itancourt

Plan Local d'Urbanisme



Notice des Annexes Sanitaires

«Vu pour être annexé à la délibération du 21/11/2008 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme mis en révision.»

Fait à Itancourt,
Le Maire,

ARRÊTÉ LE : 19/12/2007
APPROUVÉ LE : 21/11/2008

Etude réalisée par :



Environnement Conseil
Urbanisme Environnement Communication
Pépinière Technologique du Mont-Bernard - Rue Dom Pérignon
Tél. : 03.26.64.05.01 Fax : 03.26.64.73.32
www.environnement-conseil.fr

ANNEXES SANITAIRES

1.	EAU POTABLE	3
1.1.	Situation actuelle	3
1.2.	Situation future	3
2.	ASSAINISSEMENT	4
2.1.	Situation actuelle	4
2.2.	situation future	4
3.	DECHETS.....	5
3.1.	Situation actuelle	5
3.2.	Situation future	5
4.	EQUIPEMENTS D'INCENDIE ET DE SECOURS	6
4.1.	Situation actuelle	6
4.2.	Situation future	6

1. Eau potable

1.1. Situation actuelle

L'alimentation en eau potable des habitants d'Itancourt est gérée en régie par la commune elle-même. Elle s'effectue par le biais d'un captage localisé au lieu-dit « la Vallée aux Moines».

La profondeur du forage est de 30 mètres et le pompage se fait à l'aide de 2 pompes. Le stockage est assuré dans un château d'eau, rue Constant Wiart, d'une capacité de 150 m³ (ce qui est amplement suffisant au regard de la consommation moyenne journalière de la commune).

Le réseau entre le captage et le château d'eau date de 1976 et celui entre le château d'eau et le village de 1963.

La directive cadre sur l'eau a instauré la mise en place de périmètres de protection autour des captages. Ils sont de trois types : immédiat, rapproché et éloigné. Sur la commune d'Itancourt, il existe un périmètre éloigné et un périmètre rapproché qui ont été **arrêtés par DUP du 2 octobre 2000**.

Consommation annuelle de la commune		
année	Consommation annuelle en m ³	Moyenne par jour en m ³
2004	44 335	122
2003	43 059	118
2002	46 824	129
2001	44 622	122
2000	43 612	120
1999	42 127	116

Tableau de la consommation annuelle d'eau pour la commune

Dans le cadre d'une politique volontariste de la commune, le PLU pourra définir les terrains à acquérir, les zones à boiser ainsi que les zones naturelles à créer sur les bassins versants des captages l'alimentant.

Selon le porter à connaissance, les volumes disponibles sont amplement suffisants pour satisfaire une augmentation des besoins.

1.2. Situation future

Dans le cadre du développement communal porté par le PLU, une étude spécifique vient d'être lancée par la commune afin d'améliorer la desserte en eau dont la faiblesse ponctuelle est bien identifiée.

2. Assainissement

2.1. Situation actuelle

2.1.1. Eaux pluviales

La compétence de l'assainissement relève de la communauté de communes de la vallée de l'Oise qui l'a transmise au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Nord (SIAN).

Il existe à l'heure actuelle des secteurs non pourvus par un réseau d'eaux pluviales mais aucun rejet n'est effectué dans un cours d'eau.

Ces eaux sont recueillies et infiltrées par le biais de bassins, de fossés et de puits. Ainsi équipée, la commune d'Itancourt, implantée sur un plateau semble à l'abri de tout phénomène d'inondation.

2.1.2. Eaux usées

Tout le village est raccordé au réseau d'eaux usées, par un réseau séparatif. Le schéma d'assainissement a été approuvé en 2006.

Les rejets sont effectués dans la station d'épuration de Saint Quentin par convention avec le SIAN.

Le principal problème posé au SIAN est le coût de traitement. En effet, le prix tient non seulement compte de la qualité d'eau à épurer mais aussi de la distance parcourue par les effluents d'Itancourt (4 kms), entraînant des frais supplémentaires inhérents à l'entretien du réseau.

2.2. Situation future

2.2.1. Eaux pluviales

L'étude relative au schéma d'assainissement, mais aussi la connaissance locale, a identifié que la création de quelques bassins de rétention supplémentaires prévue dans la révision du PLU est bénéfique pour pallier à toute pollution éventuelle et aussi gérer les risques d'accumulation d'eau aux abords des routes.

2.2.2. Eaux usées

Pour des raisons économiques et pour obtenir une certaine indépendance, le SIAN a donc décidé de procéder à la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le territoire voisin d'Urvillers. Cette station sera commune à Essigny-le-Grand, Itancourt et Urvillers.

L'épuration sera réalisée par le procédé des boues activées. Elle sera suivie de l'infiltration des eaux assainies par le biais de forages dans les terrains adjacents. Le niveau de rejet sera fixé en référence à la loi sur l'eau et à ses textes de référence.

La capacité nominale de cet équipement sera de 3500 eq/hab, satisfaisante pour satisfaire les besoins d'une population qui s'élève actuellement à 2900 habitants.

La canalisation à mettre en place pour rallier Urvillers sera longue de 2900 mètres. Un poste de refoulement supplémentaire devra être implanté.

3. Déchets

3.1. Situation actuelle

La commune d'Itancourt adhère à la communauté de Commune de la vallée de l'Oise (CCVO), qui se charge de la collecte, de l'élimination et de la valorisation des ordures ménagères. Le ramassage de ces dernières est effectué chez l'habitant 1 fois par semaine.

Le ramassage des monstres (« encombrants ») s'effectue à la demande.

Pour le ramassage sélectif, des bennes à verre se situent à divers endroits du village ainsi qu'à la déchetterie d'Itancourt ; le papier et les plastiques sont ramassés tous les 15 jours à domicile ; enfin, les gravats et matériaux inertes doivent être apportés en déchetterie d'Itancourt.

La société collectrice pour tous les types de déchets dépend de la CCVO.

3.2. Situation future

Le développement de la commune ne présente pas de problème de collecte des déchets.

4. Equipements d'incendie et de secours

4.1. Situation actuelle

On compte actuellement 16 bornes incendie dans la commune.

Lors d'un contrôle des hydrants en 2002, 6 bornes ne respectaient pas le débit légal de 60m³/h sur 2 heures. Parmi ces 6 bornes, 3 bornes (rue des blancs bœufs, rue d'Urvilliers et rue du moulin) étaient décrites comme ayant un débit insuffisant par le syndicat des eaux.

4.2. Situation future

Pour le moment, les projets futurs d'aménagements ne sont pas encore définis.